



# Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 – NOUMEA 98857 – Tél/Fax (687) 74 16 72  
Courriel : [ldhnc@lagoon.nc](mailto:ldhnc@lagoon.nc)



**Communiqué n° 50 du 9 août 2006**

**La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie rappelle que la société RFO-Nouvelle-Calédonie est un organisme de service public dépendant de l'Etat français et entièrement financé par les contribuables métropolitains.**

**Ce service a pour mission d'informer quotidiennement le public local sur l'actualité nationale, internationale, et surtout sur l'activité économique, sociale et culturelle de notre île.**

**Depuis 4 mois ½, cette mission est mise à mal par des blocages incessants de la part de l'USTKE. Ce syndicat continue de foncer tête baissée, quelles que soient les protestations, dans la défense des intérêts de Monsieur Rock Haocas, licencié pour fautes graves après jugement et condamnation par le tribunal de Nouméa.**

**La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie intervient une nouvelle fois pour souligner la gravité de la situation : sous prétexte de défendre un cadre kanak, alors que celui-ci n'a pas respecté les règles communes, on met en péril la seule institution garantissant au niveau local la liberté et la pluralité de l'information, conditions essentielles et indispensables à la bonne santé de notre démocratie.**

**Les citoyens de l'intérieur et des Iles, ainsi que les plus défavorisés autour de Nouméa, sont les plus touchés par cette carence du service public, que le secteur privé de l'information ne peut combler que partiellement, sans image et avec l'éclairage principal de ses propres motivations**

**La LDHC-NC rappelle que nous avons tous des droits importants, comme de se réunir, de manifester, de se syndiquer, de faire grève, d'avoir une protection sanitaire et sociale, de vivre en sécurité, d'avoir une information libre et variée, etc...**

**Ces droits ont été obtenus de haute lutte et ils sont maintenus par le respect des lois qui en découlent dans le but clair de protéger les citoyens contre les abus de pouvoir. Ils imposent des devoirs dont le premier est le respect de la liberté et du droit des autres. Ils amènent des revendications qui sont entendues et acceptées lorsqu'elles respectent et améliorent ces principes.**

**La LDHC-NC demande solennellement aux élus du peuple, aux représentants syndicaux et aux fonctionnaires du service public de mieux poursuivre à RFO ces objectifs et de les faire respecter dans l'intérêt du bien commun.**

**Le Président : Elie Poigoune**